**DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU TCHAD**

**A L’OCCASION DE LA 42ème SESSION DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA SUISSE**

**Genève, le 27 JANVIER 2023**

Monsieur le Président,

Le Tchad salue la délégation de la Suisse et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Le Tchad félicite la Suisse pour les mesures prises dans le cadre de la mise en œuvre de ses engagements internationaux et de sa coopération avec les mécanismes des droits de l’homme, notamment la ratification de la Convention du Conseil de l’Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l’égard des femmes et la violence domestique, le Protocole de l’OIT de 2014 relatif à la Convention sur le travail forcé, la création d’une institution nationale des droits de l’homme, la mise en place du nouveau système d’asile etc.

Dans un esprit de dialogue constructif, le Tchad souhaiterait formuler les recommandations suivantes :

1. Poursuivre ses efforts visant à assurer un soutien adéquat, y compris un soutien psychologique et financier, aux personnes adoptées de pays tiers par des parents suisses et qui étaient à la recherche de leurs origines ;
2. Continuer à prendre des mesures pour garantir la disponibilité et l’accessibilité de services de santé mentale adaptés dans le pays.

Pour terminer, le Tchad souhaite plein succès à la Suisse dans le cadre de cet examen.

Je vous remercie.